

LA FACULTÉ DES SCIENCES

JEAN-MARC PONS - DOYEN

L'objectif principal de la faculté des sciences est de faire vivre le lien « formation-recherche » qui caractérise l'université, afin d'optimiser l'insertion professionnelle de tous nos diplômés (de la licence au doctorat), de mener une recherche d'excellence et de contribuer au rayonnement national et international d'Aix-Marseille Université.

LA FACULTÉ EN CHIFFRES

9 000	étudiants
800	enseignants ou enseignants-chercheurs
400	personnels administratifs et techniques
6	sites d'enseignements (3 villes)
34	unités de recherche
13	mentions de Licences
13	Licences professionnelles
23	Masters
8	DU
6	Écoles Doctorales

La faculté des sciences est une faculté pluridisciplinaire qui développe son activité autour de 7 départements :

- | Biologie
- | Chimie
- | Informatique et interactions
- | Mathématiques
- | Mécanique
- | Physique
- | Sciences, arts et techniques de l'image et du son (SATIS)

Elle est implantée sur 6 sites : à Aix-en-Provence sur le site de Montperrin, à Marseille sur Saint-Jérôme, Château-Gombert, Saint-Charles, Luminy et à Aubagne.

Une offre de formation complète : de nombreuses formations y sont dispensées de la licence au doctorat en passant par des licences professionnelles, des diplômes d'université et de nombreux masters. Toutes les formations sont accessibles dans le cadre de la formation continue. La faculté offre également la possibilité de suivre des formations à distance par le biais de son centre de télé-enseignement en sciences (CTES).

Une forte activité de recherche : la faculté rassemble 35 unités de recherche en association avec les grands organismes de recherche tels que le CNRS, l'Inserm et le CEA. Une recherche de très haut niveau y est développée.



Aix*Marseille
université
www.univ-amu.fr

TAXE D'APPRENTISSAGE DE LA
FACULTÉ DES SCIENCES



Siège de la faculté des sciences : site Saint-Charles - 3 place Victor Hugo - 13331 Marseille
Contact : Vanessa Guidon - Chargée de taxe d'apprentissage - +33 (0)4 13 55 10 89 - vanessa.guidon@univ-amu.fr

sciences.univ-amu.fr

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

Aix-Marseille Université (AMU) est aujourd'hui la plus grande université francophone. Sur 5 grands campus, elle rassemble 75 000 étudiant-e-s, dont 10 000 internationaux, en formation initiale et continue et 8 000 personnels. Parmi 19 composantes, tous les champs disciplinaires de la connaissance y sont enseignés :

- | arts, lettres, langues et sciences humaines
- | droit et sciences politiques
- | économie et gestion
- | santé
- | sciences et technologies
- | pluridisciplinaire (ESPE et IUT)

Des diplômes de niveau licence, master et doctorat y sont délivrés mais également des diplômes universitaires technologiques, des diplômes d'ingénieur, des diplômes de santé, ainsi que des diplômes universitaires.

AMU apporte une large contribution à l'économie de la connaissance et à la diffusion du savoir. Elle rassemble 130 structures de recherche, le plus souvent en partenariat avec les plus grands organismes de recherche nationaux. Cinq grands domaines sont principalement investis :

- | l'énergie
- | les sciences de l'environnement et de l'univers
- | les sciences de la vie et de la santé
- | les sciences et technologies avancées
- | les sciences humaines et sociales

Elle favorise l'innovation et la prise de risque en matière de recherche fondamentale et finalisée. Un de ses enjeux majeur : faciliter les interactions et les échanges entre disciplines et avec les acteurs économiques, facteurs essentiels de progrès en matière de recherche, et mettre au service de la recherche les moyens nécessaires pour placer le potentiel de l'université aux plus hauts niveaux national et international.

POURQUOI VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- | Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché
- | Des équipes pédagogiques mêlant universitaires et professionnels de haut niveau
- | Un ensemble de compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel
- | Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie
- | Un partenariat actif avec les entreprises

QU'EN FAISONS-NOUS ?

- | Acquisition du matériel pédagogique pour nos sites de formation (ordinateurs, vidéo projecteurs, bureaux, ...)
- | Enrichissement du fond documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures
- | Renforcement des équipements informatiques
- | Aide au financement de stages étudiants à l'étranger

QUELLES DÉMARCHES POUR VERSER LA TAXE ?

- | Adressez-vous à l'organisme collecteur de taxe d'apprentissage de votre choix ou à votre comptable afin de remplir le bordereau (papier ou électronique) de versement de taxe d'apprentissage
- | Mentionnez sur le bordereau que vous souhaitez affecter la partie HORS-QUOTA catégories A et/ou B de votre taxe à :

Composante (faculté, école ou institut) et Intitulé complet du(es) diplôme(s) bénéficiaire(s).

Adressez vos éléments de paiement à votre organisme collecteur avant le :

28 février 2017

Notre code UAI :

Notre code RNCP :

Siège de la faculté des sciences : site Saint- Charles - 3 place Victor Hugo - 13331 Marseille
Contact : Vanessa Guidon- Chargée de taxe d'apprentissage - +33 (0)4 13 55 10 89 - vanessa.guidon@univ-amu.fr



Aix*Marseille
université



Faculté
des Sciences
Aix*Marseille Université

INTENTION DE VERSEMENT DE LA TA 2017

ENTREPRISE :

Nom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
N° Siret :

RESPONSABLE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

Nom :
Prénom :
Tél. :
Courriel :

ORGANISME COLLECTEUR DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

Nom de votre organisme :

Versement de la taxe d'apprentissage au profit de (formation ou composante) :

MONTANT : €

DATE :

CACHET ET SIGNATURE

A renvoyer S.V.P. à :

Siège de la faculté des sciences : site Saint- Charles - 3 place Victor Hugo - 13331 Marseille
Contact : Vanessa Guidon- Chargée de taxe d'apprentissage - +33 (0)4 13 55 10 89 - vanessa.guidon@univ-amu.fr